

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de LARGE

S De 27/10/2022

Application agréée E-legalite.com 9_DE-079-217901479-20221020-2022_051-DE

L'an deux mille vingt-deux, Le jeudi 20 octobre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/10/2022

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Alexandre RAMBAUD, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOUIN, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Pouvoirs/Absents/Excusés: Karine BOISSONNEAU, Myriam COUTANCEAU, Olivier LARMANJAT.

Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N° 2022-051 Nomination des agents recenseurs en 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le recensement de la population aura lieu en 2023 du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 et qu'il y a lieu de prévoir la nomination d'agents recenseurs.

Après avoir pris connaissance des candidatures, le conseil municipal nomme :

- Mme Monique BRUSSON et Mr Guillaume GAUTIER-BOUTOILLE comme agents recenseurs. Ils recevront une dotation globale de 1447 € à se répartir en fonction des logements et habitants collectés. La commune prenant à sa charge les frais de charges sociales.
- Le conseil municipal charge le maire de prendre les arrêtés de nominations nécessaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, publié ce jour.

LARGEASSE, le 24 octobre 2022 Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU